



Le 8 novembre 2022

Extrait du Procès-Verbal
Résolution 301-2022

Province de Québec
MRC Arthabaska
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 7 novembre 2022 à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc Saint-Valère Québec.

Sont présents :	Monsieur Guy Dupuis	siège 1
	Monsieur Jacques Pépin	siège 2
	Monsieur Éric Morissette	siège 3
	Madame Nadia Hébert	siège 4
	Madame Joséane Turgeon	siège 5
	Madame Claudia Quirion	siège 6

Président de la séance : monsieur Marcel Normand, maire

REPRÉSENTANT – CLINIQUE DAVELUYVILLE

ATTENDU l'objectif de madame Ricard, mairesse de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil qui est d'obtenir une clinique médicale à Daveluyville;

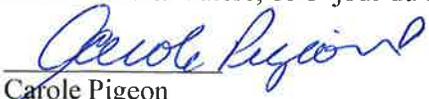
ATTENDU QUE le Comité Avenu Daveluyville désire connaître l'intérêt des municipalités de la région dans ce projet;

Il est proposé par monsieur Éric Morissette appuyé par madame Joséane Turgeon et résolu

QUE la municipalité de Saint-Valère désire être représentée par deux personnes au comité Avenu Daveluyville de la clinique médicale. Soit mesdames Claudia Quirion, conseillère au siège 6 et Nadia Hébert, conseillère au siège 4.

Adopté à l'unanimité
Copie conforme

Donné à Saint-Valère, ce 8^e jour du mois de novembre 2022.


Carole Pigeon
Directrice générale et
Greffière-trésorière